
ARRETÉ DU PRÉSIDENT N° 00420260107423

N° A26/030

CJ

Objet : Publicité de créations et de vacances d'emploi.

Le Président du Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence,

Vu le code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles L. 313-4, L. 451-9, L. 452-1, L. 452-24, L. 452-34, L. 452-35 et L. 452-36 ;

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B, C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article L. 4 du code général de la fonction publique, au Centre de Gestion dans le ressort duquel ils se trouvent ;

Vu l'arrêté du Président n° 21/239 en date du 21/12/2021 donnant délégation de signature pour l'administration générale du CDG à Madame Réjane JULLEROT, Directrice Générale des Services.

ARRETE :

Article 1 : Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 6 déclarations.

Article 2 : Le Président du Centre de Gestion des Alpes-de-Haute-Provence certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Ampliation du présent arrêté est adressée à :

✓ Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence.

Article 3 : Le récépissé sera adressé aux collectivités concernées dès lors que l'arrêté aura reçu le visa préfectoral.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site :
<http://www.emploi-territorial.fr>.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Fait à VOLX, le 07/01/2026



Pour le Président et par subdélégation
MME Réjane JULLEROT,
Directrice Générale des Services du CDG

N° de déclaration Collectivité et établissement public	Grade	Intitulé du poste	Service	Motif	Temps de travail	Date de transmission	Poste à pourvoir le
<u>V004260102000159001</u> CC DU SISTERONNAIS-BUECH	Adjoint technique	Technicien des sentiers de randonnée		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	02/01/2026	11/03/2026
<u>V004260105000492001</u> COMMUNE D'ALLOS	Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Adjoint technique, Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Agent polyvalent - Mécanicien	Service technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	05/01/2026	31/03/2026
<u>V004260106000058001</u> COMMUNE DE PEPIN	Adjoint d'animation	Animateur enfance - jeunesse diplômé (h/f)	PERISCOLAIRE	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	6h15	06/01/2026	07/02/2026
<u>V004251210001484001</u> COMMUNE DE VAL D'ORONAYE	Adjoint adm. principal de 2ème classe	Secrétaire général de mairie (h/f)	ADMINISTRATIF	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	06/01/2026	09/02/2026
<u>V004260106000707001</u> COMMUNE DE VAL D'ORONAYE	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe, Attaché, Attaché principal	Secrétaire général de mairie (h/f)	ADMINISTRATIF	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	06/01/2026	07/02/2026
<u>V004260106000018001</u> CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	Puéricultrice	responsable de l'unité prévention, santé, parentalité	enfance, famille, PMI	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	06/01/2026	07/02/2026